

LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT



Face au risque incendie, mieux vaut prévenir.

Débroussailler, c'est réduire le combustible végétal afin de ralentir la propagation du feu et diminuer son intensité.

Débroussailler, c'est obligatoire,

et nécessaire pour votre sécurité.